



UNION INTERFÉDÉRALE DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE FORCE OUVRIÈRE

46, rue des Petites Écuries – 75010 PARIS

TEL. 01.44.83.65.55 –

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr

Communiqué de presse

RETRAITES : LE 7 SEPTEMBRE 2010 TOUS MOBILISES POUR EXIGER LE RETRAIT DU TEXTE GOUVERNEMENTAL

Avec la réduction des dépenses publiques, les suppressions d'emplois, les restructurations liées à la RGPP, le refus d'augmenter le point d'indice, les agents de la Fonction publique subissent de plein fouet les effets de la rigueur budgétaire et constituent une cible permanente du gouvernement.

Le projet de loi sur les retraites qui a pour objectif d'« assainir les finances publiques » enfonce le clou et les fonctionnaires y sont particulièrement visés :

- report à 62 et 67 ans des âges légaux qui pénalise fortement les agents : en particulier ceux qui ont commencé à travailler jeunes ou ayant des carrières chaotiques et incomplètes ; de nombreuses femmes ayant des carrières discontinues en seront victimes et elles devront attendre 67 ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein,
- relèvement de 2 ans de l'âge de départ de la catégorie active,
- allongement de la durée minimale de services de 15 ans à 17 ans pour les agents en catégorie active,
- suppression du dispositif de départ anticipé pour les parents de 3 enfants ayant 15 ans de service, ce qui pénalisera de nombreuses femmes,
- dégradation des règles d'obtention du minimum de pension,
- relèvement du taux de cotisation des fonctionnaires.

FORCE OUVRIERE dénonce fermement ces mesures. Le maintien de la retraite à 60 ans, l'arrêt de l'allongement de la durée de cotisation, la préservation du code des pensions civiles et militaires ne sont pas négociables. Or le gouvernement n'entend pas modifier son texte sur ces points.

Pour FO d'autres solutions existent, notamment en réorientant les politiques économiques vers l'emploi et les salaires. Ce sont des choix politiques en faveur d'un nouveau partage des richesses. Il garantirait la retraite à 60 ans à taux plein et sauvegarderait l'équilibre financier des régimes de retraites par répartition.

Défendre les retraites aujourd'hui, c'est défendre le progrès social, la justice sociale et défendre l'emploi des salariés - du public comme du privé - de demain.

L'UIAFP-FO engage toutes ses structures à participer pleinement aux actions et manifestations du 7 septembre sur l'ensemble du territoire sur la base de l'exigence de retrait du texte gouvernemental.

L'UIAFP-FO regrette que cette revendication claire n'ait pas été retenue par les autres organisations syndicales de la Fonction publique.

Les structures syndicales et les militants relevant de l'UIAFP-FO continueront à militer en faveur de l'abandon de ce texte, y compris dans les grèves et manifestations du 7 septembre 2010. L'UIAFP-FO appelle les fonctionnaires et agents publics à soutenir cette revendication.

Paris le 26 août 2010